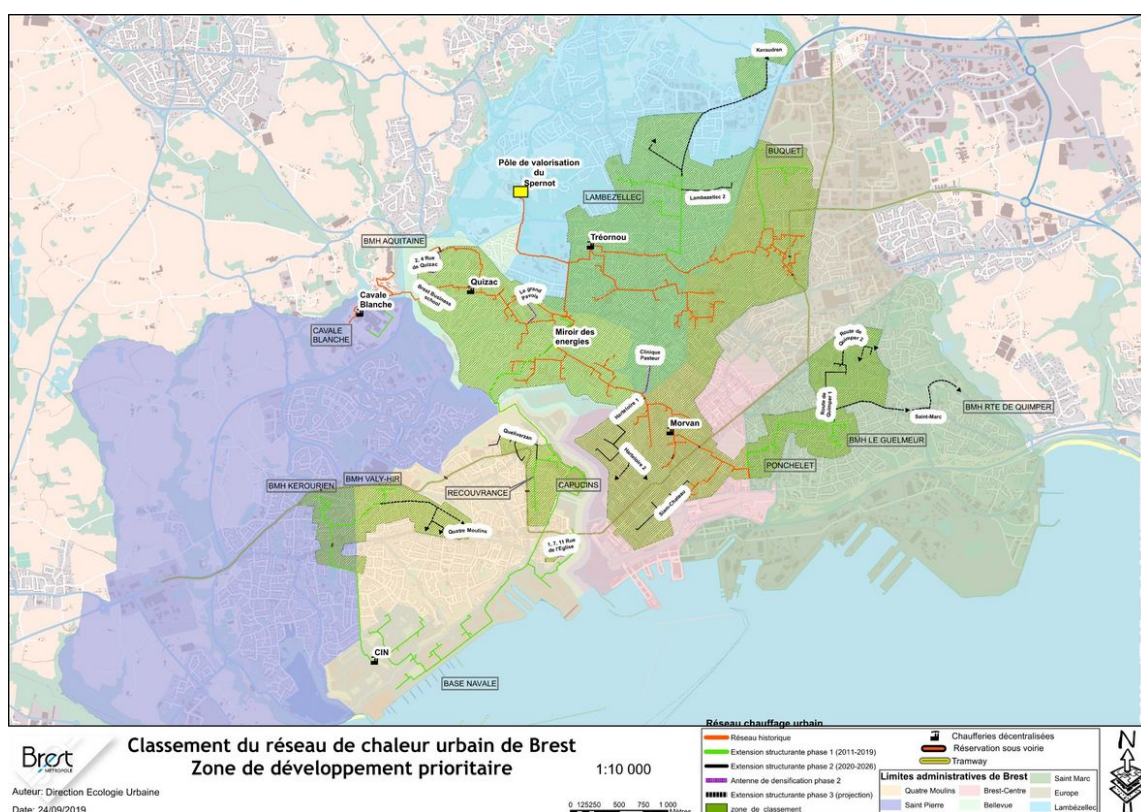


Le réseau de chaleur

La création du réseau de chaleur de Brest coïncide avec la construction de l'usine d'incinération des déchets ménagers du Spernot, au nord de Brest en 1988. Aujourd'hui dénommée Uved (Unité de valorisation énergétique des déchets), cette usine permet de chauffer de l'ordre de 20 000 équivalents-logements à Brest.



Le réseau de chaleur : comment ça marche ?

Le principe est simple : de l'eau chaude, véhiculée dans des tuyaux enterrés, est utilisée comme vecteur pour transporter de la chaleur entre le lieu de production (le Spernot) et le lieu d'utilisation (le pied de bâtiment). C'est pourquoi l'usine d'incinération des ordures ménagères s'appelle Usine de Valorisation Énergétique des Déchets (UVED). Le réseau fonctionne en réseau fermé entre ces deux points : départ de l'eau à 107 °C, retour 72 °C.

Quelles en sont les sources d'énergie ?

A plus de 90 %, ce sont les ordures ménagères collectées dans les bacs verts et bordeaux de Brest métropole et d'une partie du Nord Finistère (environ 400 000 habitants) qui sont valorisées au Spernot. Le fuel vient en appoint, à hauteur de 10% des besoins. La réalisation du schéma directeur de développement (2012-2017) comprend un ensemble de travaux à réaliser d'ici 2017, avec notamment des travaux sur les quatre chaufferies d'appoint et la réalisation d'une chaufferie bois au Spernot (mise en service fin 2015).

Quelle est la taille du réseau ?

Aujourd'hui, le réseau de chaleur représente 45 km de canalisations. Les canalisations souterraines sont en tubes acier soudés, recouverts d'une couche d'isolant pour éviter les déperditions thermiques ; grâce à cette conception, les pertes d'énergie le long des tuyaux sont inférieures à 10 %.

Quel est l'intérêt du réseau ?

La valorisation énergétique des déchets ménagers permet de se substituer à la consommation d'énergie fossile (gaz, fuel) pour le chauffage urbain ou la production d'eau chaude sanitaire. Le réseau de chaleur présente deux intérêts majeurs : les utilisateurs reliés au réseau de chaleur se mettent à l'abri des fluctuations du prix du pétrole ou de gaz et des émissions de CO2 sont évitées. Chaque année, le réseau de chaleur de Brest permet d'éviter de brûler 10 000 tonnes d'équivalent-pétrole et de ne pas rejeter dans l'atmosphère 20 000 tonnes de CO2. A noter que le réseau de chaleur produit aussi de l'énergie électrique représentant les besoins en éclairage de 30 000 logements.

Qui est desservi par le réseau ?

Outil structurant de la politique énergétique de Brest métropole, le réseau de chaleur chauffe aujourd'hui 20 000 équivalents-logements. Parmi les principaux sites connectés, on compte les hôpitaux Morvan et Cavale Blanche, l'Université de Bretagne Occidentale, plusieurs ensembles de logements collectifs de Brest Métropole Habitat, et de plus en plus de copropriétés (Carré Saint-Martin et Richelieu au centre ville, Bellevue...).



En application du code de l'énergie (articles L572-1 et suivants) Brest métropole a décidé, par délibération du 4 octobre 2019, de procéder au classement du réseau de distribution de chaleur de Brest et de définir le périmètre de développement prioritaire, à l'intérieur duquel les bâtiments neufs ou faisant l'objet de travaux de rénovation importants doivent être raccordés. Le périmètre de développement prioritaire est reporté sur l'[annexe graphique 7 du PLU](#). [Plus de renseignements](#)

Un réseau qui s'étend régulièrement

Le réseau de chaleur s'étend régulièrement (2 à 3% de raccordements supplémentaires chaque année). La valorisation énergétique des ordures ménagères et du bois pourrait-elle chauffer toute l'agglomération ?

D'un point de vue technique, tout est envisageable. Mais pour des raisons de coûts, sont principalement ciblés les gros consommateurs de chauffage collectif (logements équipés en chauffage central, établissements de santé, résidences) ainsi que les bâtiments publics équipés de chaudières collectives situés à proximité immédiate du réseau.

Un réseau en voie de développement


Le réseau de chaleur s'est beaucoup développé ces dernières années : quartier Europe (2006), groupe scolaire Kerinou (2007), Zac Saint-Martin et de Keredern (2008).

Entre 2010 et 2013 les quartiers Bonne Nouvelle et St Martin ainsi que le secteur Ponchelet ont été raccordés. Les prochaines étapes (2013-2017) concernent le raccordement de la ZAC des Capucins, Recouvrance, la Base Navale, le secteur rive droite (quartiers du Valy-Hir et de Kérourien) et le quartier Bucquet.

Soit, d'ici 2017, 10 000 équivalents logements chauffés par le réseau de chaleur urbain en plus des 20 000 équivalents logements existants.

Un réseau labellisé en 2017

Le réseau de chaleur urbain de Brest (ainsi que celui de Plougastel-Daoulas) a reçu une distinction nationale, le label écoréseau, pour ses efforts en matière de transition énergétique.

Le label écoréseau de chaleur est décerné chaque année aux collectivités par **Amorce, un organisme indépendant** . Il récompense leurs efforts en matière de chauffage collectif. Trois critères d'attribution : le réseau de chaleur doit véhiculer de la chaleur issue pour plus de 50% d'énergies renouvelables et/ou de récupération (EnR&R) ; il doit être compétitif en coût ; il doit rendre compte de son service auprès des abonnés et des usagers du service public à travers un lieu de concertation.

Les chiffres clés du Réseau de chaleur urbain de Brest :

Avant la mise en œuvre du schéma directeur de développement :

- > 25 km
- > 20 000 équivalents logements chauffés
- > 20 000 tonnes de CO2 évitées
- > 11 000 tonnes équivalant pétrole économisées
- > 38 abonnés (BMH, UBO, CLOUS, CHU, Hôtel de Ville, Brest métropole, divers syndic de copropriétés, divers établissements d'enseignement - Kérichen, Croix Rouge ...) pour 116 points de livraison

Après la mise en œuvre du schéma directeur 2012- 2017 :

- > 45 km
- > 30 000 équivalent logements chauffés
- > 30 000 tonnes de CO2 évitées (+ 10 000 par rapport à 2013)
- > 16 500 TEP* économisées (+ 5 500 TEP économisées)
- > 78 abonnés (13 « abonnés » en +) pour 193 points de livraison (77 points de livraisons en +)
- > (Base Navale, résidence pour personnes âgées, copropriétés, Ensta, Ateliers des Capucins)
- > 20 M€ d'investissement sur le réseau à amortir sur 25 ans
- > 9 M€ de subventions de l'ADEME

A noter : 30 000 Tonnes de CO2 évitées/an = 18 000 véhicules « retirés » de la circulation.

Commentaires

Nom (obligatoire)

Prénom (obligatoire)

Adresse mail : (obligatoire)

Commentaire (obligatoire)

Votre commentaire sera publié après avis du webmaster du site.

 EFFACER

 ENVOYER

Dernière mise à jour le : **07 octobre 2019**



HÔTEL DE METROPOLE

24, rue Coat-ar-Guéven - CS 73826
29238 BREST CEDEX 2
Tel. : 02 98 33 50 50
www.brest.fr

Accueil au guichet :
Lundi au Vendredi : 7h45 à 18h30 (17h30 pendant les vacances scolaires)
Accueil téléphonique au 02 98 33 50 50
Lundi au Vendredi : 8h /18h
Samedi 8h30/12h30

Hôtel de ville de Brest

2, rue Frézier - CS 63834
29238 Brest cedex 2
Tel. : 02 98 00 80 80
www.brest.fr

Accueil téléphonique :

Ce site utilise des cookies pour favoriser votre navigation et enrichir les contenus qui vous sont proposés.
Vous pouvez néanmoins les désactiver à tout moment si vous le souhaitez.

[Mentions légales](#)

OK, tout accepter

Personnaliser